

Compte de résultat

Exercice 01/04/22 - 31/03/23 Durée 12 mois	Exercice 01/04/21 - 31/03/22 Durée 12 mois
Montant	Montant

PRODUITS D'EXPLOITATION	181 822 380	168 034 404
VENTES DE MARCHANDISES	178 114 889	164 885 463
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	104 599	152 130
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 078 727	2 460 222
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>181 298 215</i>	<i>167 497 815</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	186 176	208 811
REPRISES SUR PROVISIONS	4 120	63 060
TRANSFERTS DE CHARGES	57 528	65 849
AUTRES PRODUITS	276 340	198 869
CHARGES D'EXPLOITATION	171 519 346	157 854 861
ACHAT DE MARCHANDISES	136 900 810	125 365 393
VARIATION DES STOCKS	-87 407	-607 290
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	716 900	631 109
VARIATION DES STOCKS	1 856	-2 890
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	11 422 372	10 430 299
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 124 503	2 246 222
SALAIRES ET TRAITEMENTS	13 037 705	12 246 956
CHARGES SOCIALES	4 000 900	3 967 195
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 341 966	3 405 712
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	5 398	450
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		140 683
AUTRES CHARGES	54 344	31 022
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 303 034	10 179 543
PRODUITS FINANCIERS	501 189	100 571
PARTICIPATIONS	378 411	34 784
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	41 665	38 787
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	81 113	26 999
REPRISE DE PROVISIONS		
CHARGES FINANCIERES	1 108 672	844 030
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 108 672	844 030
RESULTAT FINANCIER	-607 483	-743 458
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	9 695 551	9 436 085

Compte de résultat	Exercice 01/04/22 - 31/03/23 Durée 12 mois	Exercice 01/04/21 - 31/03/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	113 665	517 364
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 165	85 743
SUR OPERATION EN CAPITAL	110 500	431 621
REPRISES SUR PROVISIONS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	266 405	499 510
SUR OPERATIONS DE GESTION	182 314	32 531
SUR OPERATION EN CAPITAL	82 312	371 618
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	1 778	95 361
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-152 739	17 854
PARTICIPATIONS DES SALARIES	1 909 699	1 918 302
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	1 822 245	1 913 857
TOTAL DES PRODUITS	182 437 234	168 652 340
TOTAL DES CHARGES	176 626 367	163 030 559
RESULTAT NET COMPTABLE	5 810 867	5 621 780
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	60 250	47 448
Produits financiers concernant les entreprises liées	421 650	19 446
Charges financières concernant les entreprises liées	133 100	144 000

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

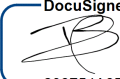
 208754A8E24346B...

Bilan actif	Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	104 467 318	18 667 680	85 799 638	88 729 249
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 567 882	67 066	30 500 817	30 502 996
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	74 201	67 066	7 136	9 315
FONDS COMMERCIAL (1)	30 493 681		30 493 681	30 493 681
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 524 272	18 600 614	45 923 658	49 188 962
TERRAINS	8 634 228	396	8 633 832	8 632 249
CONSTRUCTIONS	42 004 031	10 805 767	31 198 264	33 384 952
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	8 318 149	4 317 884	4 000 265	4 660 274
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	5 526 715	3 435 418	2 091 297	2 511 487
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	41 150	41 150		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	9 375 164		9 375 164	9 037 292
PARTICIPATIONS	1 060 526		1 060 526	1 060 526
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	1 562 750		1 562 750	1 572 580
TITRES IMMOBILISES DIVERS	4 537 513		4 537 513	4 383 210
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 214 375		2 214 375	2 020 976
ACTIF CIRCULANT	28 845 069	289 443	28 555 626	28 591 573
STOCKS ET EN-COURS	13 900 230		13 900 230	13 814 678
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	197 119		197 119	198 975
MARCHANDISES	13 703 111		13 703 111	13 615 703
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	126 345		126 345	54 407
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	7 607 081	151 119	7 455 962	6 485 726
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	489 471	698	488 773	495 721
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	7 117 610	150 421	6 967 188	5 990 005
CREANCES DIVERSES (3)	1 755 712	138 324	1 617 388	1 969 241
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	501 982		501 982	
DISPONIBILITES	4 580 140		4 580 140	5 820 382
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	373 580		373 580	447 139
TOTAL GENERAL	133 312 388	18 957 123	114 355 265	117 320 822
(1) Dont droit au bail			262 560	262 560
(2) Dont à moins d'un an			10 226	7 434
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		29 142 239	23 729 593
CAPITAL		3 000 000	3 000 000
RESERVES		20 048 026	14 826 246
RESERVE LEGALE		300 000	300 000
AUTRES RESERVES		19 748 026	14 526 246
RESULTAT DE L'EXERCICE		5 810 867	5 621 780
PROVISIONS REGLEMENTEES		283 345	281 567
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		390 715	390 715
PROVISIONS POUR RISQUES		390 715	390 715
DETTE(1)		84 822 311	93 200 514
DETTE FINANCIERES		65 654 555	74 557 453
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		59 028 096	66 746 503
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		6 626 459	7 810 949
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES		1 517	1 117
DETTE D'EXPLOITATION		17 090 146	16 768 070
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		9 764 768	9 713 145
DETTE FISCALES ET SOCIALES		6 638 519	6 472 958
AUTRES DETTE D'EXPLOITATION		686 860	581 967
DETTE DIVERSES		2 076 093	1 873 874
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		1 337 124	1 399 619
AUTRES DETTE DIVERSES		738 969	474 255
TOTAL GENERAL		114 355 265	117 320 822
(1) Dont à plus d'un an		56 647 589	65 411 323
Dont à moins d'un an		28 174 721	27 789 191
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques			

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:



208754A8E24346B...



KERBAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000.000 €

Kergaradec

29850 GOUESNOU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale

Ouest Atlantique

7, rue Roland Garros

44700 ORVAULT

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société KERBAR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le respect des procédures de valorisation de stocks exposées en page 7 de l'annexe en note « stocks ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et ont été présentés au Conseil de Parrainage.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 1^{er} septembre 2023

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique



Dominique GUILLET
Commissaire aux Comptes Associé

Bilan actif	Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	104 467 318	18 667 680	85 799 638	88 729 249
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 567 882	67 066	30 500 817	30 502 996
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	74 201	67 066	7 136	9 315
FONDS COMMERCIAL (1)	30 493 681		30 493 681	30 493 681
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 524 272	18 600 614	45 923 658	49 188 962
TERRAINS	8 634 228	396	8 633 832	8 632 249
CONSTRUCTIONS	42 004 031	10 805 767	31 198 264	33 384 952
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	8 318 149	4 317 884	4 000 265	4 660 274
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	5 526 715	3 435 418	2 091 297	2 511 487
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	41 150	41 150		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	9 375 164		9 375 164	9 037 292
PARTICIPATIONS	1 060 526		1 060 526	1 060 526
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	1 562 750		1 562 750	1 572 580
TITRES IMMOBILISES DIVERS	4 537 513		4 537 513	4 383 210
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 214 375		2 214 375	2 020 976
ACTIF CIRCULANT	28 845 069	289 443	28 555 626	28 591 573
STOCKS ET EN-COURS	13 900 230		13 900 230	13 814 678
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	197 119		197 119	198 975
MARCHANDISES	13 703 111		13 703 111	13 615 703
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	126 345		126 345	54 407
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	7 607 081	151 119	7 455 962	6 485 726
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	489 471	698	488 773	495 721
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	7 117 610	150 421	6 967 188	5 990 005
CREANCES DIVERSES (3)	1 755 712	138 324	1 617 388	1 969 241
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	501 982		501 982	
DISPONIBILITES	4 580 140		4 580 140	5 820 382
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	373 580		373 580	447 139
TOTAL GENERAL	133 312 388	18 957 123	114 355 265	117 320 822
(1) Dont droit au bail			262 560	262 560
(2) Dont à moins d'un an			10 226	7 434
(3) Dont à plus d'un an				

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Bilan passif		Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		29 142 239	23 729 593
CAPITAL		3 000 000	3 000 000
RESERVES		20 048 026	14 826 246
RESERVE LEGALE		300 000	300 000
AUTRES RESERVES		19 748 026	14 526 246
RESULTAT DE L'EXERCICE		5 810 867	5 621 780
PROVISIONS REGLEMENTEES		283 345	281 567
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		390 715	390 715
PROVISIONS POUR RISQUES		390 715	390 715
DETTES(1)		84 822 311	93 200 514
DETTES FINANCIERES		65 654 555	74 557 453
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		59 028 096	66 746 503
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		6 626 459	7 810 949
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES		1 517	1 117
DETTES D'EXPLOITATION		17 090 146	16 768 070
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		9 764 768	9 713 145
DETTES FISCALES ET SOCIALES		6 638 519	6 472 958
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		686 860	581 967
DETTES DIVERSES		2 076 093	1 873 874
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		1 337 124	1 399 619
AUTRES DETTES DIVERSES		738 969	474 255
TOTAL GENERAL		114 355 265	117 320 822
(1) Dont à plus d'un an		56 647 589	65 411 323
Dont à moins d'un an		28 174 721	27 789 191
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques			

Compte de résultat	Exercice 01/04/22 - 31/03/23 Durée 12 mois	Exercice 01/04/21 - 31/03/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	181 822 380	168 034 404
VENTES DE MARCHANDISES	178 114 889	164 885 463
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	104 599	152 130
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 078 727	2 460 222
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	181 298 215	167 497 815
SUBVENTION D'EXPLOITATION	186 176	208 811
REPRISES SUR PROVISIONS	4 120	63 060
TRANSFERTS DE CHARGES	57 528	65 849
AUTRES PRODUITS	276 340	198 869
CHARGES D'EXPLOITATION	171 519 346	157 854 861
ACHAT DE MARCHANDISES	136 900 810	125 365 393
VARIATION DES STOCKS	-87 407	-607 290
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	716 900	631 109
VARIATION DES STOCKS	1 856	-2 890
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	11 422 372	10 430 299
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 124 503	2 246 222
SALAIRES ET TRAITEMENTS	13 037 705	12 246 956
CHARGES SOCIALES	4 000 900	3 967 195
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 341 966	3 405 712
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	5 398	450
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		140 683
AUTRES CHARGES	54 344	31 022
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 303 034	10 179 543
PRODUITS FINANCIERS	501 189	100 571
PARTICIPATIONS	378 411	34 784
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	41 665	38 787
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	81 113	26 999
REPRISE DE PROVISIONS		
CHARGES FINANCIERES	1 108 672	844 030
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 108 672	844 030
RESULTAT FINANCIER	-607 483	-743 458
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	9 695 551	9 436 085

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Compte de résultat		Exercice 01/04/22 - 31/03/23 Durée 12 mois	Exercice 01/04/21 - 31/03/22 Durée 12 mois
		Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS		113 665	517 364
SUR OPERATIONS DE GESTION		3 165	85 743
SUR OPERATION EN CAPITAL		110 500	431 621
REPRISES SUR PROVISIONS			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		266 405	499 510
SUR OPERATIONS DE GESTION		182 314	32 531
SUR OPERATION EN CAPITAL		82 312	371 618
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		1 778	95 361
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-152 739	17 854
PARTICIPATIONS DES SALARIES		1 909 699	1 918 302
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		1 822 245	1 913 857
TOTAL DES PRODUITS		182 437 234	168 652 340
TOTAL DES CHARGES		176 626 367	163 030 559
RESULTAT NET COMPTABLE		5 810 867	5 621 780
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		60 250	47 448
Produits financiers concernant les entreprises liées		421 650	19 446
Charges financières concernant les entreprises liées		133 100	144 000

Cabinet
Guillet Bouju Associés

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|-------------|
| - Constructions : | 20 à 30 ans |
| - Agencements des constructions : | 5 à 10 ans |
| - Agencements divers : | 8 à 10 ans |
| - Matériel d'exploitation : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport : | 3 à 5 ans |
| - Matériel de bureau : | 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau : | 6 à 8 ans |

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 30 000 actions de 100 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	3 000 000			3 000 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	14 826 246	5 221 780		20 048 026
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	5 621 780		5 621 780	
Résultat de l'exercice N		5 810 867		5 810 867
Provisions réglementées	281 567	1 778		283 345
	23 729 593	11 034 426	5 621 780	29 142 239

Fonds de commercial

• Fonds de commerce Distrileg	Acquisition le 30 juin 2014	30 231 121
• Droit au bail SCI Retail Porte de Gouesnou (espace jouets)	Acquisition le 25 septembre 2018	67 560
• Droit d'entrée SCI Retail Porte de Gouesnou (drive master)	Acquisition le 13 avril 2021	195 000
		30 493 681

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	30 567 882			30 567 882
Immobilisations corporelles	64 582 577	156 794	215 100	64 524 272
Immobilisations financières - titres	5 443 736	154 303		5 598 039
Immobilisations financières - créances	3 593 556	217 223	33 654	3 777 125
	104 187 752	528 321	248 754	104 467 318

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	64 887	2 179		67 066
Immobilisations corporelles	15 352 465	3 339 787	132 788	18 559 464
	15 417 352	3 341 966	132 788	18 626 530

Dont dotation :	- Linéaire	3 341 966
	- Dégressive	
	- Exceptionnelle	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	186 552	1 778		188 330
Autres provisions réglementées	95 015			95 015
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	390 715			390 715
Dépréciations de l'actif immobilisé	41 150			41 150
Dépréciations de l'actif circulant	288 166	5 398	4 120	289 443
	1 001 598	7 176	4 120	1 004 653
Dont dotation :				
- Exploitation		5 398	4 120	
- Financier				
- Exceptionnel		1 778		

(1) La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 191 033 euros. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.
- des litiges prud'hommaux provisionnés pour un montant de 169 682 euros

Passif éventuel : La restructuration complète de l'ensemble commercial a été réceptionnée le 6 décembre 2018, à l'exception du parking aérien qui l'a été fin octobre 2017. A l'issue de ces réceptions, de nombreuses réserves ont été notifiées aux entreprises intervenantes.

Compte tenu des écarts significatifs entre le cahier des charges et les réalisations, la société a entamé une action en justice à l'encontre d'un grand nombre d'entreprises pour faire valoir ses droits.

En l'état de la procédure, les présents comptes annuels intègrent donc des dépréciations et provisions pour un total de 355 196 euros, portant sur les postes :

- Autres créances d'exploitation	145 721
- Créances diverses	138 325
- Immobilisations en cours	41 150
- Provision pour risques	30 000
	<hr/>
	355 196

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeurs des biens		
Valeur d'origine	-	266 393
Dotation aux amortissements théoriques	-	69 983
Cumul des amortissements théoriques	-	117 555
Valeur nettes	-	148 837
Redevances		
Afférentes à l'exercice	-	48 747
Cumulées	-	75 251
Restant à payer :		
- À moins d'un an	-	45 157
- De 1 à 5 ans	-	151 841
- A plus de 5 ans	-	-
- Total	-	196 998
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	-	126 039
Réintégrations fiscales en fin de contrat	-	-

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 777 125	10 226	3 766 899
Acomptes versés sur commandes	126 345	126 345	
Créances d'exploitation	7 607 081	7 607 081	
Créances diverses	1 755 712	1 755 712	
Charges constatées d'avance	373 580	373 580	
	13 639 843	9 872 944	3 766 899

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ⁽¹⁾	161 861	161 861		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	58 866 235	9 255 106	30 991 892	18 619 236
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	6 626 459	400 075	6 226 384	
Avances, acompte reçus sur commandes	1 517	1 517		
Dettes d'exploitation	17 090 146	16 280 069		810 077
Dettes diverses	2 076 093	2 076 093		
Produits constatés d'avance				
	84 822 311	28 174 721	37 218 276	19 429 313

⁽¹⁾ Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 161 861

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 404 382

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 9 211 226

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 6 109 340

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	133 001 166	129 383 808
- Drive	15 590 318	12 526 969
- Station-service	30 208 813	23 942 324
- Restauration	2 497 918	1 644 714
	181 298 215	167 497 815

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	18
Agents de maîtrise	24
Employés	410
	452

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cessions et mises au rebut d'immobilisations	82 312	110 500
Pénalités et amendes non déductibles	9 859	-
Produits et charges exceptionnels divers	21 455	3 165
Abandon de créance filiale	151 000	-
Amortissements dérogatoires	1 778	-
	266 404	113 665

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	810 077
L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	1 099 622
	1 909 699

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère Sobralec.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 309 099
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	-486 854
	1 822 245

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	224 933
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	230 068

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (mandat d'hypothéquer, nantissement du fonds de commerce, gage d'espèce) à hauteur de 58 866 235 euros.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	52 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	747 100	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	3 750 000	3 750 000

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1,45 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen selon catégories ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2022 ;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 1 664 000 €

Entreprises liées

	KBR Voyages	Sobraltec
Participations	677 607	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Créances diverses	18 896	204 207
Emprunts et dettes financières divers	-	6 107 059
Produits de participation	300 000	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	-	130 200

Entreprises liées

	Edonia Invest	Kerbarauto
Participations	186 713	10 000
Créances rattachées à des participations	-	1 562 750
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	108 302	-
Produits de participation	78 411	-
Autres produits financiers	-	41 170
Charges financières	2 900	-

Cabinet
Guillet Bouju Associés**Filiales et participation à plus de 50 %**

	S.C. Edonia Invest 35700 Rennes R.C.S. Rennes 818 755 225	S.A.R.L. Kerbarauto 29850 Gouesnou R.S.C. 857 856 780	S.A.R.L. KBR Voyages 29850 Gouesnou R.C.S. Brest 417 780 392
Capital	1 000	10 000	7 623
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	-	-486 333	12 446
Quote-part du capital détenu	99.90%	100.00%	100.00%
Valeur brute des titres détenus	186 713	10 000	677 607
Valeur nette des titres détenus	186 713	10 000	677 607
Prêts et avances consentis	-	1 562 750	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	253 566	2 827 031	3 179 350
Résultat du dernier exercice clos	80 302	-31	328 149
Dividendes encaissés	78 411	-	300 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

KERBAR
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Kergaradec
29850 GOUESNOU
802 611 095 RCS BREST

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 5 810 867,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 5 810 867,41 euros

En totalité,

Au compte « Autres Réserves » 5 810 867,41 euros

Qui s'élève ainsi à 25 153 893,68 euros compte tenu de la distribution exceptionnelle décidée en date du 30 juin 2023 d'un montant de 405 000 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2020	-	30 000	-	-
31/03/2021	-	30 000	-	-
31/03/2022	400 000 €	30 000	80 €	399 920 €
DCUA du 30/06/2023*	405 000 €	30 000	81 €	404 919 €

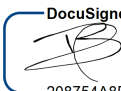
* Distribution exceptionnelle

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 septembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Raphaël BARRAL

DocuSigned by:

 208754A8E24346B...

S.A.S. KERBAR

Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. KERBAR

Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

S.A.S. KERBAR*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023*

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Constructions : 20 à 30 ans
- Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- Agencements divers : 8 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 6 à 8 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 30 000 actions de 100 euros.

S.A.S. KERBAR*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Variation des capitaux propres**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	3 000 000			3 000 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	14 826 246	5 221 780		20 048 026
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	5 621 780		5 621 780	
Résultat de l'exercice N		5 810 867		5 810 867
Provisions réglementées	281 567	1 778		283 345
	23 729 593	11 034 426	5 621 780	29 142 239

Fonds de commercial

• Fonds de commerce Distrileg	Acquisition le 30 juin 2014	30 231 121
• Droit au bail SCI Retail Porte de Gouesnou (espace jouets)	Acquisition le 25 septembre 2018	67 560
• Droit d'entrée SCI Retail Porte de Gouesnou (drive master)	Acquisition le 13 avril 2021	195 000
		30 493 681

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	30 567 882			30 567 882
Immobilisations corporelles	64 582 577	156 794	215 100	64 524 272
Immobilisations financières - titres	5 443 736	154 303		5 598 039
Immobilisations financières - créances	3 593 556	217 223	33 654	3 777 125
	104 187 752	528 321	248 754	104 467 318

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	64 887	2 179		67 066
Immobilisations corporelles	15 352 465	3 339 787	132 788	18 559 464
	15 417 352	3 341 966	132 788	18 626 530

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	3 341 966
	- Dégressive	
	- Exceptionnelle	

S.A.S. KERBAR*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Provisions et dépréciations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	186 552	1 778		188 330
Autres provisions réglementées	95 015			95 015
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	390 715			390 715
Dépréciations de l'actif immobilisé	41 150			41 150
Dépréciations de l'actif circulant	288 166	5 398	4 120	289 443
	1 001 598	7 176	4 120	1 004 653
<i>Dont dotation :</i>				
- <i>Exploitation</i>		5 398	4 120	
- <i>Financier</i>				
- <i>Exceptionnel</i>		1 778		

(1) La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 191 033 euros. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.
- des litiges prud'hommaux provisionnés pour un montant de 169 682 euros

Passif éventuel : La restructuration complète de l'ensemble commercial a été réceptionnée le 6 décembre 2018, à l'exception du parking aérien qui l'a été fin octobre 2017. A l'issue de ces réceptions, de nombreuses réserves ont été notifiées aux entreprises intervenantes.

Compte tenu des écarts significatifs entre le cahier des charges et les réalisations, la société a entamé une action en justice à l'encontre d'un grand nombre d'entreprises pour faire valoir ses droits.

En l'état de la procédure, les présents comptes annuels intègrent donc des dépréciations et provisions pour un total de 355 196 euros, portant sur les postes :

- Autres créances d'exploitation	145 721
- Créances diverses	138 325
- Immobilisations en cours	41 150
- Provision pour risques	30 000
	<hr/>
	355 196

S.A.S. KERBAR*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Biens pris en crédit-bail**

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeurs des biens		
Valeur d'origine	-	266 393
Dotation aux amortissements théoriques	-	69 983
Cumul des amortissements théoriques	-	117 555
Valeur nettes	-	148 837
Redevances		
Afférentes à l'exercice	-	48 747
Cumulées	-	75 251
Restant à payer :		
- À moins d'un an	-	45 157
- De 1 à 5 ans	-	151 841
- A plus de 5 ans	-	-
- Total	-	196 998
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	-	126 039
Réintégrations fiscales en fin de contrat	-	-

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	3 777 125	10 226	3 766 899
Acomptes versés sur commandes	126 345	126 345	
Créances d'exploitation	7 733 426	7 733 426	
Créances diverses	1 755 712	1 755 712	
Charges constatées d'avance	373 580	373 580	
	13 639 843	9 872 944	3 766 899

S.A.S. KERBAR*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Dettes – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	161 861	161 861		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	58 866 235	9 255 106	30 991 892	18 619 236
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	6 626 459	400 075	6 226 384	
Avances, acompte reçus sur commandes	1 517	1 517		
Dettes d'exploitation	17 090 146	16 280 069		810 077
Dettes diverses	2 076 093	2 076 093		
Produits constatés d'avance				
	84 822 311	28 174 721	37 218 276	19 429 313

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 161 861

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 404 382

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 9 211 226

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 6 109 340

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	133 001 166	129 383 808
- Drive	15 590 318	12 526 969
- Station-service	30 208 813	23 942 324
- Restauration	2 497 918	1 644 714
	181 298 215	167 497 815

Il est réalisé exclusivement en France.

S.A.S. KERBAR*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Ventilation de l'effectif moyen**

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	18
Agents de maîtrise	24
Employés	410
	<hr/> 452

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cessions et mises au rebut d'immobilisations	82 312	110 500
Pénalités et amendes non déductibles	9 859	-
Produits et charges exceptionnels divers	21 455	3 165
Abandon de créance filiale	151 000	-
Amortissements dérogatoires	1 778	-
	<hr/> 266 404	<hr/> 113 665

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	810 077
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	1 099 622
	<hr/> 1 909 699

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère Sobralec.

S.A.S. KERBAR*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023*

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 309 099
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	-486 854
	1 822 245

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	224 933
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	230 068

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (mandat d'hypothéquer, nantissement du fonds de commerce, gage d'espèce) à hauteur de 57 025 411 euros.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	52 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	747 100	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	3 750 000	3 750 000

S.A.S. KERBAR*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Engagements retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1,45 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen selon catégories ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2022 ;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 1 664 000 €

Entreprises liées

	KBR Voyages	Sobralec
Participations	677 607	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Créances diverses	18 896	204 207
Emprunts et dettes financières divers	-	6 107 059
Produits de participation	300 000	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	-	130 200

S.A.S. KERBAR*Exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023***Entreprises liées**

	Edonia Invest	Kerbarauto
Participations	186 713	10 000
Créances rattachées à des participations	-	1 562 750
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	108 302	-
Produits de participation	78 411	-
Autres produits financiers	-	41 170
Charges financières	2 900	-

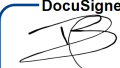
Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C. Edonia Invest 35700 Rennes R.C.S. Rennes 818 755 225	S.A.R.L. Kerbarauto 29850 Gouesnou R.S.C. 857 856 780	S.A.R.L. KBR Voyages 29850 Gouesnou R.C.S. Brest 417 780 392
Capital	1 000	10 000	7 623
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	-	-486 333	12 446
Quote-part du capital détenu	99.90%	100.00%	100.00%
Valeur brute des titres détenus	186 713	10 000	677 607
Valeur nette des titres détenus	186 713	10 000	677 607
Prêts et avances consentis	-	1 562 750	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	253 566	2 827 031	3 179 350
Résultat du dernier exercice clos	80 302	-31	328 149
Dividendes encaissés	78 411	-	300 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:

 208754A8E24346B...